



Cheque encaissé malgré service non rendu (tennis)

Par **synergy**, le **15/01/2013** à **11:50**

Bonjour,

Étant joueur en compétition de tennis, je m'inscrit régulièrement a beaucoup de tournois.

Sur un tournois particulier, le juge arbitre insiste pour que tous les inscrit envoient les chèques à l'avance.

J'envoie le chèque donc au juge arbitre.

Quelques jours avant le tournois, blessé, je l'appelle pour savoir s'il peut me remplacer, c'est a dire me remplacer par quelqu'un en liste d'attente. Il me dit que oui il a une liste d'attente, et qu'il m'enlève du tableau, pour me remplacer par quelqu'un.

Et surprise je vois que mon chèque a été encaissé.

Ayant fait plus de 150 tournois dans ma vie, cela est la première fois que ça m'arrive, que faire?

Par **Legalacte**, le **15/01/2013** à **12:35**

Bonjour,

Il faut lui en demander le remboursement dans les plus bref délais.

Par **janus2fr**, le **15/01/2013** à **13:48**

Bonjour,

[citation]Il faut lui en demander le remboursement dans les plus bref délais.[/citation]

Disons qu'avant, il faudrait tout de même connaitre les termes du contrat qui a du être signé. Il est possible que le prix de l'engagement reste du dans certains cas...